

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 2

Objet : Attribution des subventions 2021

Date de convocation :
21 juillet 2021

Date d'affichage :
21 juillet 2021

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :
15

Nombre de votants :

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt et un
Le 27 juillet 2021 à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Alain BELLICCHI, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Véronique PATERNE a donné procuration à Mme Marie Laurence PUJOL
Mme Anne BENAICHE a donné procuration à M. Joseph BOUZEID
Mme Anne ARRESTIER a donné procuration à Mme Sonia PARRIEL
Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à M. Jean-Pierre ANGLAS
M. Pierrick THOMAS a donné procuration à Colette VERDOUX

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : Mme Colette VERDOUX.

Monsieur le Maire propose, après avis de la commission associations, d'attribuer les subventions 2021 suivantes :

Association pour la Langue et la Culture Occitane	240 €
Association pour le don du sang	300 €
Club Bouliste de Lafrançaise	500 €
Club Bouliste de St Maurice	700 €
Club Question Pour Un Champion	100 €
FNACA	150 €
Lafrançaise Cantate	100 €
APE « école Jean BAYLET »	150 €
APEL « école Sainte Marie »	150 €
APE « école JB VER et DOLTO »	300 €
Sud Quercy Lafrançaise Omnisports	1 200 €
CANAL	500 €
Ass des piégeurs agréés du Tarn et Garonne	130 €
Le Comice Agricole Cantonal	500 €
Le Judo Gym Section Gym	4 100 €
Le Judo Gym Section Judo	900 €

Lafrançaise Arts et Musique	1 800 €
Lafrançaise Natation	1 200 €
Sporting Club de Lafrançaise	13 200 €
Tennis Club Lafrançaise	1 800 €
SPA Refuge du Ramier	1 000 €
Moissac Cyclo Sport	150 €
Lafrançaise Tourisme et Animations	8 400 €
Trio Musique Découverte - TMD	1 000 €
Pêcheur du Bas-Quercy – AAPPMA-	200 €
La pais'annerie	1 500 €
Foyers Sociaux Educatifs FSE Collège A. PERBOSC	100 €
SCH sporting club Honor de cos	260 €
Asso. Sportive Collège A. Perbosc	100 €
Association Centre Ressource	200 €
Vélo Club Lafrancaise	100 €
Amicale Del Cantarel	100 €
UFOLEP 82	1 000 €
Chasseurs Agrées – ACCA	250 €
Harmonie	500 €
Nanabsolute	250 €
L'atelier de Georgette	100 €
Les amis de Jean Claude HEBRARD	500 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- APPROUVE les subventions ci-dessus d'un montant de 43 730 €
- DIT que les crédits sont prévus au budget primitif au compte 6574,
- DIT que le versement des subventions interviendra sous réserve de la présentation des pièces administratives et des documents comptables de l'association.

- A D O P T É E -



Le Maire,

Thierry DELBREIL